

COMMUNE DE SAINT PHILIBERT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

| |
|-------------------------|
| Nombre de Conseillers : |
| En exercice : 16 |
| Présents : 16 |
| Votants : 16 |

L'an deux mille dix-huit à 18 heures 30, le lundi 19 février, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PHILIBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. François LE COTILLEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13.02.2018

PRÉSENTS : François LE COTILLEC - François BRUNEAU - Michèle ESCATS - Marie-Claude DEVOIS - Marine BARDOU - Philippe FLOHIC — Georges ALBOUY - Delphine BARNAUD - Gwenaél BONNET - Marie-Louise DUSSAUCY - Pierrick EZAN - Eric GUILLOU - Anne-Sophie JÉGAT - Alain LAVACHERIE - Michèle BELLEGO - Armelle LE FOURNIER

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Michèle ESCATS

DÉLIBÉRATION N° 2018.16

VALIDATION DE LA MISE A JOUR DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Un premier inventaire des zones humides avait été réalisé en 2009 et approuvé par le conseil municipal. Il a par la suite été intégré au Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 06.07.2010.

Plusieurs dispositions réglementaires intervenues en 2009 sont venues modifier les modalités de caractérisation des zones humides. Il s'est donc avéré nécessaire de procéder à une mise à jour de l'inventaire.

Cette étude a été confiée au cabinet SCE qui a travaillé en lien avec un comité de pilotage.

La dernière réunion de ce groupe de travail a eu lieu le 27 janvier 2017 afin de confronter les constats faits par SCE au regard des membres du groupes de travail.

En cas d'approbation, le nouvel inventaire sera intégré au PLU et apparaîtra notamment dans les documents graphiques sous forme de zones Nzh.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par un vote à l'unanimité, la mise à jour de l'inventaire des zones humides qui sera joint au plan local d'urbanisme.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire

François LE COTILLEC

